



CPAS d'Enghien

Offre d'emploi Kinésithérapeute (H/F/X)

Informations générales

Le personnel du CPAS d'Enghien travaille chaque jour au service du citoyen. Le CPAS a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Il met en œuvre différents services à la population : services sociaux dont un service d'insertion socioprofessionnelle et un service médiation de dettes, une maison de repos et de soins de 140 lits et une crèche de 56 places. Vous recherchez un job qui a du sens, au sein d'une équipe dynamique ? Dans une ville agréable et facilement accessible entre Bruxelles et Tournai ?

Description du poste

Mission : Le kinésithérapeute (m/f) interagit avec les résidents et leur entourage privé et médical. Il/elle gère son énergie en prenant du recul dans les échanges et investigations relatives à l'état physique et moral des habitants/résidents. Il réalise des activités de rééducation, de réadaptation et de réinsertion dans le but de favoriser l'autonomie et l'intégration de l'habitant dans le respect des règles éthiques et déontologiques. Il assume de manière autonome sa mission au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Concrètement, ses responsabilités sont les suivantes :

1. Pratiquer des examens et établir des diagnostics kinésithérapiques pour nos habitants

- Procède, sur base de la prescription médicale, à l'anamnèse et effectue des examens kinésithérapiques des habitants pour observer les aptitudes, identifier les troubles et rechercher la cause du problème ;
- Evalue les résultats des examens et établit un diagnostic kinésithérapique ;
- Détermine le traitement optimal du patient/résident dans le cadre de la concertation multidisciplinaire ;
- Informe les habitants à propos des examens, des troubles constatés et de la thérapie conseillée ;
- Etablit un plan de traitement kinésithérapique ;

2. Traiter des patients/résidents et suivre leur évolution

- Traite les habitants selon la thérapie prescrite par les médecins et de manière adaptée à leur profil ou pathologie spécifique ;
- Motive les habitants à participer activement en vue d'un déroulement optimal de la thérapie ;
- Evalue régulièrement le traitement prodigué et effectue des ajustements éventuels en concertation avec les patients/résidents et les prestataires de soins concernés ;
- Conseille et informe, le cas échéant, d'autres parties concernées (ex. la famille) de l'évolution des habitants ;

- Participe à l'optimisation des thérapies sur base des évolutions dans la spécialisation ;

3. Faire le suivi administratif des traitements effectués

- Organise sa journée de travail selon les demandes d'intervention kinésithérapiques et conformément à la réglementation en vigueur ;
- Tient à jour la partie kinésithérapique du dossier des habitants, établit un rapport sur chaque traitement effectué et sur l'évolution des habitants ;
- Complète les documents administratifs requis pour la facturation et la prise en charge des soins kinésithérapiques par les organismes assureurs (ex : mutuelles, assurances accidents du travail) ;

4. Participer à des activités interdisciplinaires, de prévention ou d'éducation

- Participe aux réunions (inter)-disciplinaires sur le suivi général des habitants et la politique de soins (discussion des cas, intervision etc.) ;
- Participe à des groupes de travail de prévention (ex. école du dos) ou thématiques (ex. nouvelles techniques et robotisation dans les soins kinésithérapiques) ;
- Anime et/ou organise des activités collectives dans la continuité des soins kinésithérapiques (ex. cours de gymnastique) ;

5. Autres activités

- Participe aux réunions de concertation concernant l'achat de matériel kinésithérapique spécialisé ;
- Effectue des consultations de patients en ambulatoire ;

Profil

Diplômes et expérience

- Posséder un diplôme de kinésithérapeute.
- Être belge ou citoyen d'un autre Etat membre de l'UE ou de l'Espace économique européen.
- Avoir une connaissance du français jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Être âgé de 18 ans, jouir des droits civils et politiques et être de conduite irréprochable.
- Être jugé physiquement apte à exercer la fonction par la Médecine du Travail.
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques (Word, Excel, Outlook, etc.).

Atouts

- Vous disposez d'une expérience précédente dans une fonction similaire.
- Vous avez des informations sur les maisons de repos et de soins.
- Vous maîtrisez les outils informatiques bureautiques (Word, Excel, Outlook, ...).
- Connaissance du néerlandais.

Compétences :

- Contribuer à instaurer un climat serein empreint d'un esprit d'équipe, loyauté et solidarité
- Respecter en toutes circonstances la confidentialité des informations
- Veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers
- Être ouvert d'esprit, flexible, accepter les changements administratifs, organisationnels, technologiques
- Adhérer aux valeurs et objectifs du CPAS et du CODIR.

Offre et avantages

Notre offre

- Contrat de remplacement d'une durée de minimum 4 mois débutant vers mi-novembre - mi-temps de 19 heures/semaine réparties en matinées.
- Rémunération sur base de votre diplôme conformément aux barèmes IFIC Cat 15
- Possibilité de valoriser l'ancienneté acquise
- Salaire annuel brut d'un/e agent/e [barème] (index actuel 2.208) : sans ancienneté : 44.311,80 € - 6 ans d'ancienneté 52.873,98 : €.

Vos avantages

- Chèques repas, pécule de vacances, prime de fin d'année, deuxième pilier de pension
- Service social collectif et assurance hospitalisation avantageuse
- Gratuité des transports en commun (trajet domicile-lieu de travail), possibilité de prime de déplacement en vélo
- Régime de congés propre à la fonction publique (26 jours)
- Nombreuses possibilités de formations.

Modalités de recrutement

Veuillez nous faire parvenir votre candidature (comprenant votre CV, votre lettre de motivation, une copie de votre diplôme et carte d'identité, un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois et éventuellement les attestations justifiant de l'expérience utile) **pour le 8 novembre 2026 au plus tard** à l'attention de Mme Amélie Père, Directrice de la maison de repos, à l'adresse suivante : amelie.pere@cpasenghien.be. Tout renseignement peut être obtenu auprès de Mme PERE Amélie, Directrice du Home Saint-Nicolas au 02/397.01.48

Seules les candidatures complètes et répondant aux critères seront prises en considération. Une pré-sélection sera effectuée sur base du CV.

Une entrevue sera organisée rapidement et les candidats seront avertis personnellement par mail.



Vos données personnelles seront traitées conformément au RGPD (UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016). Pour plus d'informations, consultez notre politique de confidentialité via le lien suivant : <https://www.enghien-edingen.be/fr/cpas/presentation-du-cpas/protection-de-la-vie-privee-et-des-donnees-personnelles>